

## Philarète Chasles et la Provence

Que Philarète Chasles, ce champion de la littérature du Nord, ait pu s'intéresser à la Provence et initier son auditoire, le 12 janvier 1864, aux œuvres violemment partisanes de Victor Gelu, surprendra plus d'un lecteur, à moins qu'il n'y voie une fantaisie supplémentaire de la part de celui que l'on prit trop souvent pour un mystificateur. Un long séjour en Angleterre avait fait acquérir à Chasles une connaissance sérieuse autant que passionnée de la langue et de la littérature anglaises ; la plupart de ses ouvrages, de ses articles, de ses traductions, témoignait, outre de sa maîtrise incontestée de l'Antiquité et de tout le Moyen Age européen, de constantes préoccupations à l'égard des idiomes et de la civilisation germaniques. Sa nomination, en 1841, à la chaire de langues et de littératures d'origine germanique créée pour lui le 28 juillet, paraît dès lors tout à fait légitime. Pourtant Edgar Quinet, professeur de littérature étrangère à la faculté des Lettres de l'université de Lyon, était, on le sait, sur les rangs ; mais son attitude anti-prussienne lui avait fait « prendre couleur sur la question des frontières du Rhin »<sup>1</sup>, et le gouvernement préféra lui confier la chaire de langues et de littératures de l'Europe méridionale. Les tâches semblaient honnêtement réparties, et chacun content de son sort<sup>2</sup> ; c'est donc Quinet qui, dans son discours d'ouverture découvrit le double génie — fruit de l'Italie et de l'Espagne — de la poésie provençale qu'il baptise « chant matinal de la Provence »<sup>3</sup>, tandis que Chasles proclamait : « Aujourd'hui le Nord s'avance

1. M<sup>me</sup> Edgar Quinet cite ce mot de Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, dans son ouvrage, *Cinquante années d'amitié : Michelet-Quinet (1825-1875)*, Paris, s.d., p. 113.

2. Et Quinet de s'écrier : « Que de gens seraient souverainement heureux d'obtenir après une longue sollicitation ce qui m'arrive sans que je m'en doute !... ». Cité par M<sup>me</sup> Edgar Quinet, *Edgar Quinet avant l'exil*, Paris, 1888, p. 317.

3. *Revue des Deux Mondes*, « Collège de France. Discours d'ouverture du cours d'Edgar Quinet », t. 51, 1842, janvier-mars, p. 687.

en triomphateur... »<sup>4</sup>. Selon lui, la civilisation moderne découle de deux influences : l'influence du Midi ancien, fondée sur l'amour et la foi, et l'influence du Nord qui « a renouvelé toute la sève du monde à dater de la chute de Rome »<sup>5</sup>, influence vivifiante, génie de liberté, de puissance, de remise en question créatrice. Le Midi est pour Chasles l'assise usée, vicillic, sinon corrompue de notre civilisation, et, avec dynamisme et verdeur, il se prendra plus d'une fois à rêver la régénérescence de notre vieille souche par la sève fécondante du Nord. Point d'allusion d'ailleurs à la Provence autre que romaine dans ses premiers cours ; Chasles développe une thèse qui fait de la France le centre privilégié de deux influences équilibrantes. Constatant en 1847, dans un chapitre sur les « Langues romanes » de ses *Etudes sur l'Antiquité*<sup>6</sup>, que le « provençal, destiné à mourir le premier, éclôt le premier de la langue romaine corrompue (...) », Chasles, on le voit, n'a pas encore découvert, ou pas encore eu à découvrir le génie contestataire, critique mais poétique, d'une Provence qui, de Roumanille à Mistral, va tenter de s'affirmer dans le monde des Lettres. Un événement politique extérieur à ces problèmes l'obligera à tourner ses regards vers le Midi contemporain : le comportement indépendant de Quinet que son enseignement rend de plus en plus suspect aux autorités gouvernementales au point de lui faire perdre sa chaire ; en bref<sup>7</sup>, le professeur, historien et philosophe qui lie, non sans raisons, poésie et religion dans les civilisations méridionales, engage, dès 1843, son enseignement dans une lutte politique et religieuse contre les jésuites qui lui vaudra un blâme de la part du ministre. A la rentrée universitaire de 1845, sommé de modifier le programme de son cours, il refuse et est interdit. En 1848, Quinet nommé représentant du peuple pour le département de l'Ain se fait suppléer par Alfred Dumesnil, gendre de Michelet ; après le coup d'Etat, il s'enfuit à Bruxelles, puis en Suisse ; enfin, le 13 avril 1852, Louis-Napoléon brise les chaires du Collège de

4. *Revue de Paris*, « Cours de littérature du Nord. Discours d'ouverture ». N. s. 1842, t. 2, février, p. 273.

5. *Ibid.*, p. 274.

6. Paris, 1847, p. 95.

7. Ces événements sont étudiés par J. Pochon, *Edgar Quinet et les luttes du Collège de France (1843-1847)*, dans *Revue d'hist. litt. de la France*, t. 70, juillet-août 1970, n° 4.

France : Quinet est révoqué avec Michelet et Mickiewicz. La prudence de Chasles, peut-être totalement étranger à ces luttes politiques, bien qu'il fût lui aussi violemment pris à parti sur la question des jésuites par la presse catholique<sup>8</sup>, l'a mis à l'écart de la tourmente : mieux encore, sa chaire devient à la rentrée universitaire 1852-1853, chaire de langues et de littératures de l'Europe moderne ; il cumule ainsi les attributions de Quinet et les siennes propres. Promotion inespérée ou surcroit de travail et de responsabilité ? Il ne s'en est pas ouvert publiquement et n'était pas placé pour s'en vanter ; mais sa vaste culture n'a pas failli, et son esprit curieux va se mettre avec plus de passion encore au service de la littérature comparée. Au prix d'un labeur harassant, sa curiosité, sa sympathie vont s'élargir avec les *Scènes des camps et des bivouacs hongrois*<sup>9</sup>, et les nombreux articles consacrés à l'Espagne en 1852 et 1853<sup>10</sup>. C'est à cette époque qu'il écrit à Armand Baschet : « Le but que je me suis proposé depuis mes seize ans, n'est pas la gloire, le talent, la fortune ; non, sur mon âme, c'est mieux, c'est plus ambitieux encore. Jouir en aimant, jouir en comprenant, aimer beaucoup, comprendre infiniment, s'associer, sympathiser, pénétrer, mais à fonds [sic] dans mille directions, propager ces jouissances, les semer, les répandre, en jouir davantage par la saison, par la propagation [...] »<sup>11</sup>. Chasles est prêt, on le voit, à aimer la Provence, alors parente pauvre dans notre patrimoine national ; cet humoriste aux saillies cruelles s'est toujours intéressé aux minorités opprimées, à l'éveil des petites nationalités sacrifiées par la centralisation factice de la Révolution ; ce Beauceron solide moissonne, infatigable, tous les champs de la littérature<sup>12</sup>.

8. Voir, par exemple, dans *L'Ami de la religion* du 12 mars 1842 (t. CXII, n° 3566, p. 505), la critique de la position de Chasles.

9. Paris, 1853, essai qu'il présente comme « un point de vue entrouvert sur le roman de l'histoire dans la civilisation présente » (p. XXIV), mais d'abord publié au *Journal des débats* en sept livraisons, du 1<sup>er</sup> mai au 9 juillet 1850.

10. *Journal des débats* des 17 février, 12 mai, 2 juillet et 6 octobre 1852, des 15 octobre et 4 novembre 1853, etc., à propos de *l'Histoire de la littérature espagnole* de G. Ticknor ou du *Don Quichotte* de Fernandez Avellaneda traduit par Germond de Lavigne.

11. Lettre manuscrite du 15 août 1853, dans *Correspondance de gens de lettres, artistes...*, I (Lettres adressées à Armand Baschet) de la Bibliothèque Spooelberch de Lovenjoul, D. 644, f° 99-100.

12. Ce thème heureux des semaines et des moissons se retrouve souvent dans la correspondance de Chasles, et particulièrement dans sa lettre à Mouttet sur la Provence.

Cependant, l'annonce de ses cours ne se ressent pas immédiatement de l'élargissement du sujet ; les archives du Collège de France donnent comme programme des cours pour les années 1853-1854 et 1855-1856 : « Les publications nouvelles les plus importantes de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Allemagne dans leurs rapports avec le mouvement de la civilisation actuelle » ; les prévisions pour les années 1858 et 1859 ne sont pas plus favorables à la littérature du Midi : « La littérature anglaise et la littérature allemande se rapportant à la péninsule hindoustanique, à son histoire et à ses mœurs »<sup>13</sup>. Il faudra attendre près de dix ans pour que Chasles mette nommément la Provence à son programme ; dix années dont une grande partie a été obscurcie par une cruelle dépression nerveuse<sup>14</sup> ; dix années durant lesquelles il se débat parmi les ennuis financiers, psychologiques et familiaux (sa femme meurt, folle, en février 1857). Chasles, criblé de dettes<sup>15</sup>, tente de se raccrocher à son travail pour subsister matériellement et psychiquement ; mais il vit isolé et confie à son *Journal*<sup>16</sup> le 9 novembre 1857 : « Mon pauvre tems est mon honneur et ne peut être perdu ». Aucune digression donc à un programme déjà chargé pour respecter les délais de livraison de ses articles sur l'Inde au *Journal des débats*<sup>17</sup>, surmenage excessif qui le conduit à douter même de ses capacités : « [...] ma réputation ne me satisfait pas ; [...] mes travaux me répugnent ; [...] je n'ai rien accompli qui me contente »<sup>18</sup>. Pendant cette période dramatique, Chasles, qui fait bonne figure en public, remet pourtant en question, dans l'intimité de son *Journal*, tout son enseignement au Collège de France, et appréhende chaque année la reprise de cours dont il croit avoir négligé la préparation ; il se lamente le 1<sup>er</sup> décembre 1857 : « Je suis obligé de monter dans ma

13. Événement que nous traitons ailleurs en détail, mais dont nous devons tenir compte pour toute étude sur Chasles pendant ces dix années.

14. En 1851, il est obligé d'engager son traitement pour un an (voir son *Journal*, 15-16 août).

15. Manuscrit, Archives Chasles, *Journal*.

16. Ce sont trois articles importants sur le « Voyage d'un critique-Orient », les 4 août, 2 septembre et 24 décembre 1852 qu'avaient précédés le 22 janvier et l'année précédente (8 octobre, 14 octobre et 22 octobre), de sérieuses communications sur le Japon, l'Indochine et Ceylan.

17. 12 novembre 1857.

chaire pour le cours de cette année, très précipitamment, et presque sans préparation», et le 21 décembre : « Il me faut, malade, commencer mon cours qui se compose de vingt-quatre leçons très difficiles. C'est l'histoire littéraire de l'Inde anglaise ». Plus aucun enthousiasme pour l'enseignement qu'il dispense mais auquel il ne croit plus : « A quoi ont servi, quels germes utiles ont répandus les cours que je fais au Collège de France ? »<sup>18</sup> C'est au cours de l'année universitaire 1859-1860 que Chasles va reprendre pied et ses leçons retrouver leur succès. En bon humaniste, et par un besoin de chaleur humaine qui suit logiquement cette mise entre parenthèse qu'est la dépression, Chasles rattache de plus en plus son enseignement à l'actualité littéraire<sup>19</sup>, au courant généreux de toutes les connaissances humaines et travaille à une histoire morale du xix<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, après un de ses cours sur *La tempête* de Shakespeare, il regrette « ces travaux jetés à l'autre bout de Paris, sans adhésion avec le reste de l'éducation et le mouvement des affaires du monde »<sup>20</sup>. Moins généreux et compréhensifs à l'égard de la littérature provençale contemporaine étaient les savants et linguistes qui faisaient surtout œuvre d'historiens suivant la voie érudite de Sismondi ou d'Augustin Thierry : Claude Fauriel dont les cours professés en Sorbonne depuis 1831 sur la Provence sont publiés sous le titre *d'Histoire de la poésie provençale*<sup>21</sup>, s'arrête au xiii<sup>e</sup> siècle ; de même les premiers ouvrages de J.-B. Mary-Lafon<sup>22</sup> traitent plus volontiers du Moyen Age. Toute l'Europe érudite s'attache à l'histoire et à la langue des troubadours après le Français Raynouard<sup>23</sup>, l'Allemand Diez<sup>24</sup> et l'Anglais A. Bruce<sup>25</sup>. Dans les milieux

18. *Journal*, à la date du 26 mai 1859.

19. Le programme des cours annoncés pour l'année 1859-60 est : « Les écrivains français, anglais, allemands, italiens, etc. qui ont traité de l'histoire du xix<sup>e</sup> siècle ».

20. *Journal*, à la date du 16 janvier 1861.

21. Paris, Jules Labitte, 1845-46, 3 vol. in-8°.

22. En particulier le *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le Midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale*. Paris, 1842.

23. Né à Brignoles le 8 septembre 1761, avocat en Provence puis à Paris, édite de 1816 à 1821 un *Choix de poésies originales des troubadours*.

24. Son célèbre ouvrage, *Die Poesie des Troubadours*, est traduit en français, en 1845, par de Roisin.

25. C'est en français qu'il écrit trois volumes sur *l'Histoire des langues romanes et de leur littérature depuis leur origine jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle*, parue en 1841 à Paris.

universitaires, intéressés par les problèmes de civilisation, Guizot dénonçait en Sorbonne, en 1828, l'écrasement par le Nord de la tentative d'organisation du Midi<sup>26</sup> et Villemain, dès 1830, consacrait six leçons aux troubadours<sup>27</sup>; des provençalisans comme Louis Méry<sup>28</sup> à la faculté d'Aix, Saint-René Taillandier<sup>29</sup> à Montpellier et Eugène Baret<sup>30</sup> à Clermont-Ferrand voyaient dans les troubadours les initiateurs de l'esprit moderne; plus près de Chasles, Quinet adoptait dès 1837 les théories de Fauriel<sup>31</sup>.

Pourtant le monde provençal bouge; voyageurs<sup>32</sup>, curieux, amis des patois, protecteurs des nationalités en témoignent: un vaste mouvement que nourrissent les idées libérales de 1830 veut se faire entendre dans la capitale<sup>33</sup>, et Paris s'éveille aux revendications mais aussi à la réalité poétique des provinces. Rappelons pour mémoire que Nodier et Sainte-Beuve ont fait découvrir aux Parisiens les talents du « barde » agenais, Jasmin<sup>34</sup>, — dont Chasles n'a pu ignorer la réception à la Bibliothèque Mazarine en 1842<sup>35</sup> — que Lamartine, en lui rendant visite, sacrerait poète le boulanger de Nîmes Jean Reboul, enfin que Charles-Louis Poncy, maçon toulonnais, voyait ses premières œuvres poétiques( en français, il est vrai) encouragées par Villemain, Béranger et George Sand.

26. Voir son *Histoire de la civilisation*, cours de 1828, 1<sup>re</sup> leçon.

27. Voir ses *Cours de littérature*, Paris, 1830, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> leçons.

28. Publie une *Histoire de Provence*, en 1830, des *Chroniques de Provence*, en 1837, des *Souvenirs et sites de la Provence* en 1857.

29. Né dans le pays avignonnais, il enseigne de 1843 à 1863 à la faculté des lettres de Montpellier. Disciple de Quinet pour le problème des nationalités, il s'intéresse à toutes les civilisations qui ne veulent pas mourir; déjà en 1841, professeur à Strasbourg, il était attentif aux efforts de la Bohème, de la Hongrie et de la Serbie.

30. Il publie en 1857 *Espagne et Provence* (Paris) qui sera augmenté en 1867 pour donner *Les Troubadours et leur influence sur les littératures du Midi de l'Europe* (Paris).

31. Voir l'article de Quinet dans la *Revue des deux mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1837.

32. Sceptiques ou enthousiastes, ils proposent des récits de leurs voyages dans le Midi, tels Désiré Nisard dans la *Revue de Paris*, en 1832, les *Notes d'un voyage dans le Midi de la France* de Mérimée, en 1835, etc.

33. Ce vaste mouvement est suivi en détail par la très sérieuse *Nouvelle histoire de la littérature occitane* de Robert Lafont et Christian Anatole, 1970, 2 vol. Cette véritable bible de l'Occitan remonte jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour découvrir dès la Révolution les initiateurs de ce mouvement régionaliste.

34. Jacques Boé, dit Jasmin, auteur de *Les Papillotos* (Agen, 1842) auquel la presse parisienne consacre de nombreux articles élogieux et Sainte-Beuve, parmi d'autres écrits, une très belle étude, en 1851, dans ses *Causeries du lundi*.

35. Sainte-Beuve et Chasles y étaient tous deux conservateurs.

C'est aussi que s'instaure pendant toute la deuxième moitié du siècle une vogue folklorique que ponctue la publication de nombreux recueils de chants populaires<sup>36</sup> dont les plus connus sous la signature de Dumersan<sup>37</sup>. Hippolyte Fortoul<sup>38</sup>, ministre de l'Instruction publique, reprenant le projet de Crétet et Salvandy, tente une sorte de « récupération » de la littérature populaire et régionale en obtenant de Louis-Napoléon la signature du décret du 13 septembre 1852 qui élabore une commission<sup>39</sup> pour la publication d'un *Recueil des poésies populaires de la France*. Les *Instructions du Comité* rédigées par Ampère<sup>40</sup> à l'intention des collecteurs locaux préconisaient de recueillir les œuvres tout à fait populaires, « des poésies nées spontanément au sein des masses, et anonymes, ou bien celles qui ont un auteur connu, mais que le peuple a faites siennes en les adoptant »<sup>41</sup>. Dans cet esprit, c'est le littérateur Adolphe Dumas qui fut chargé d'aller collecter des chants populaires en France<sup>42</sup>. Paraîtront aussi, en 1862, les *Chants populaires de la Provence, annotés par M. Damase Arbaud*<sup>43</sup> dont le compte rendu de Louis de Laincel pour la *France littéraire*<sup>44</sup> se trouve dans les Archives Chasles. Chasles en a couvert quelques pages d'annotations classées ce qui prouve qu'il préparait alors, par la lecture d'ouvrages provençaux contemporains, son cours sur la Provence. Il y dégage principalement le thème de la charité, qualité des paysans de Provence, avec l'énergie. La Charité est d'ailleurs le propos fondamental de ses cours des 28 janvier, 10 et

36. Voir l'ouvrage de P. Bénichou, *Nerval et la chanson folklorique*, Paris, 1972, pp. 166-173.

37. *Chants et chansons populaires de la France*, Paris, 1843, plusieurs fois réédités.

38. Né à Digne en 1811, professeur de littérature française à la faculté des Lettres de Toulouse, marié à la fille d'un député du Var, il avait plus d'un intérêt pour la cause régionale. Son long compte rendu de l'*Histoire de la littérature provençale* de Fauriel (1846) dans la *Revue des deux mondes* (1846, t. II, pp. 549-588) en est une preuve supplémentaire.

39. Parmi les membres de cette commission figuraient J.-J. Ampère, Sainte-Beuve, et Mérimée.

40. Publiées en 1853 et reprises dans le *Bull. du comité de la langue de l'hist. et des arts de la France*, t. I, 1852-53, pp. 217-279.

41. *Bull. du Com.* (op. cit.), p. 219.

42. Voir Frédéric Mistral (neveu), *Un poète bilingue, Adolphe Dumas (1806-1861). Ses relations avec les romantiques et avec les félibrige*s.

43. Aix, 1862.

44. 15 juin 1863.

18 février 1862 — dont les Archives Chasles ont conservé les brouillons manuscrits — mais Chasles veut reprendre le problème à la base et ne traiter, en ce début d'année, que de la Provence médiévale (la croisade des Albigeois, les cours d'amour, etc.). Il découvre déjà dans cette Provence, le génie inné du Beau, la place prépondérante de la Femme, et surtout le don d'indépendance et de révolte : « La vie individuelle s'étant répandue, chaque homme ne fut plus une partie de la masse, mais un homme ; et l'on vit naître cette étrange liberté de la poésie provençale qui exerçait le droit de réprimande et de satyre [sic] contre toutes les puissances et toutes les forces du Moyen Age ». Et saluant la naissance de ce sentiment d'indépendance, il conclut ainsi son cours du 10 février 1862 : « C'est dans la Provence demi-gothique qu'il apparaît. De là, il passe en Catalogne, en Aragon, puis en Espagne. La vie populaire commence [...]. C'est au Nord qu'appartient le rationalisme, comme au Midi appartient l'enthousiasme ». Affirmation autrement plus nuancée que celles qu'il lançait dans le discours d'ouverture de son cours, en 1841 ! Transformation progressive de ses opinions qui lui font avouer dans ses *Etudes sur W. Shakspeare, Marie Stuart et l'Aretin*<sup>45</sup> que « le Nord ne peut atteindre la plénitude de l'art ». Tout se passe donc comme si Chasles avait accédé à la chaire de langues et de littératures de l'Europe moderne en 1860, et non pas le 1<sup>er</sup> janvier 1853<sup>46</sup>.

Mais plutôt que chercher à expliquer davantage pourquoi Philarète Chasles a tant tardé à découvrir le Midi à ses auditeurs, nous nous demanderons bientôt pourquoi il a ensuite si violemment pris parti publiquement pour la Provence, avec un auteur aussi difficile à introduire que Victor Gelu. En bon historien, il a souhaité prendre quelque recul par rapport au mouvement en cours, et réunir comme il a tenté de le faire pour tous ses travaux, une documentation solide. Ce bibliothécaire minutieux a laissé dans ses archives la liste des nombreux ouvrages classés dans les rayons de sa bibliothèque personnelle ; on y trouve par exemple sur les troubadours l'ouvrage de base du docte Raynouard<sup>47</sup>, la somme intellectuelle du savant

45. Paris, 1852, p. 515.

46. La tonalité du programme des cours a changé pour 1861-62 : « Les éléments nouveaux introduits dans les littératures de l'Europe moderne depuis le v<sup>e</sup> siècle ».

47. *Des troubadours*, Paris, 1817.

Simonde de Sismondi<sup>48</sup>, le *Tableau historique et littéraire...* de Mary-Lafon ; ainsi que des ouvrages plus récents comme *Des troubadours aux félibres*<sup>49</sup> que le journaliste Louis de Laincel n'a pas manqué de lui procurer. Louis de Laincel qui poursuit de savantes études sur le Midi contemporain, sera d'ailleurs un des informateurs de Chasles : il donnera de février à octobre 1866, à la *Revue de Paris*, une suite d'articles sous le titre d'« Excursion dans le Midi ; ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas en chemin de fer »<sup>50</sup>, et poursuivra avec Chasles une correspondance sur la Provence et le Languedoc. Mais cet informateur était engagé dans une lutte discrète contre les Félibres et il n'aura de cesse d'y entraîner Chasles ; voici comment, en 1862, il tente de « monter » le professeur au Collège de France contre les « niaises » de l'*Armana*, après avoir condamné l'enthousiasme « aveugle » de la critique parisienne : « Ce serait un grand honneur pour qui soulèverait une réaction contre ce déchaînement de sottises au milieu d'une grande contrée comme notre chère France. Ce serait bien à vous, Monsieur, que cette tâche devrait revenir [...] »<sup>51</sup>.

Pourtant, Chasles, à l'esprit scientifique et prudent, évitera les pièges de ces flatteries, réitérées comme nous le verrons plus loin. C'est également par esprit de méthode qu'il a collationné des fiches de travail fort révélatrices<sup>52</sup> et d'autant plus précieuses que nous ne possédons pas tous les cours faits par Chasles sur la Provence. La première fiche établit un plan de travail sur les *Pastorales provençales* ; Chasles fait allusion à une vieille pièce réimprimée qui se trouverait dans sa malle — probablement rapportée du Midi — mais que nous n'avons pas retrouvée ; sont cités également les *Crèches* et les *Noëls* de Saboly. Sans lien chronologique, la fiche II est consacrée à *Mirèio* dont Chasles juge ainsi l'adaptation pour l'opéra de

48. *De la littérature du Midi de l'Europe*, Paris, 1813, 4 vol.

49. Aix, 1862.

50. Veine qu'il poursuivra avec son *Voyage humoristique dans le Midi, études historiques et littéraires*. Paris, 1869, prolongé de *La Provence*, Paris, 1881.

51. Archives Chasles, « Lettres à Chasles ». Lettre de Louis de Laincel à Chasles, de Suze-la-Rousse (Drôme), le 16 décembre 1862.

52. Des préoccupations et des thèmes de réflexion de Chasles entre 1863 et 1864. Ces notes jetées à la hâte et parfois même griffonnées témoignent, à maintes reprises, de l'inspiration juste et fulgurante de Chasles.

Gounod : « Il est malheureux que ce ne soit guère qu'un pastiche. Mais c'est un pastiche heureux, charmant ; et les amours de Vincent et de Mireille sont tout à fait dans les mœurs ». Commentant les louanges de la presse unanime et l'appui de Lamartine<sup>53</sup>, il conclut : « La Provence va avoir son apothéose ». La fiche III cite Mary-Lafon<sup>54</sup> et déplore que l'on n'ait « pas assez parlé de ses refagots de vieilles œuvres provençales ». Cette appréciation équivoque de l'œuvre romancée de l'historien du Midi<sup>55</sup> laisse supposer des rapports ambigus entre les deux hommes qui se connaissent depuis de nombreuses années : ils avaient collaboré à partir de 1844 à une fastueuse publication par souscription, *l'Histoire des villes de France*<sup>56</sup> et partageaient une même passion des bibliothèques et des archives<sup>57</sup>. A la même époque, 1844, Philarète Chasles se proposait pour faire le compte rendu de *l'Histoire politique, religieuse et littéraire du Midi de la France*<sup>58</sup> de Mary-Lafon et ce dernier laisse entendre, dans ses mémoires littéraires<sup>59</sup>, que notre professeur lui aurait réclamé 400 F pour que l'article paraisse. Pourtant l'historien continue à prêter argent et livres à ce « flibustier faisant de sa plume un tromblon », et Chasles, pas plus rancunier, rend hommage aux travaux de Mary-Lafon en affirmant, dans la fiche III : « C'est à lui de faire une histoire complète des Dialectes de Provence ». Les fiches IV et V, traitant respectivement des Mystères dramatiques et de Toulon<sup>60</sup>,

53. Dans son *Cours familial de littérature*, Lamartine consacre son « Quarantième Entretien littéraire » à Mistral.

54. Voir l'ouvrage d'Edouard de Forge, *Mary-Lafon, historien du Midi (1810-1884). Sa vie. Son œuvre*, Toulouse, 1931.

55. Par exemple *Les aventures du chevalier Jaufre et de la belle Brunissende*, Paris, 1856 ; ou des comédies comme *Le Chevalier de Pomponne*, en 3 actes et en vers, Paris, 1845.

56. Avec une introduction pour chaque province, par Aristide Guibert et une société de membres de l'Institut, de savants..., Paris, 6 vol., 1844-49. Chasles présentait Saint-Germain-en-Laye et Versailles ; Mary-Lafon, de nombreuses notices parmi lesquelles les introductions à la Provence et à la Haute-Provence.

57. Ils avaient aussi comme relation commune l'éditeur Bourdilliat. Voir dans les archives Chasles, un mot de Philarète sur un papier à en-tête de la Librairie nouvelle Jacottet-Bourdilliat et Cie, laissant supposer des relations d'affaires entre les deux historiens.

58. Paris, 1841-1844.

59. *Cinquante ans de vie littéraire*, Paris, 1882, pp. 174-175.

60. Un résumé classé, miraculeusement épargné, donne les thèmes de toutes les fiches.

ont été perdues. La sixième fiche, sous le titre générique « La Provence », propose comme thème de réflexion le statut administratif de la Provence moderne, sujet de nombreux ouvrages de l'avocat aixois Charles de Ribbes. Ce dernier avait d'ailleurs entretenu des relations épistolaires avec Chasles, en 1854, à propos du commentaire dans le *Journal des débats* d'une étude sur Pascalis de l'Aixois. Le commentaire, flatteur, avait cependant provoqué une mise au point prudente de la part de l'avocat qui ne voulait point passer pour partisan de la décentralisation politique. Dans une lettre à Chasles, écrite d'Aix le 14 octobre 1854<sup>61</sup>, ce fin juriste tentait de distinguer décentralisation administrative et décentralisation politique, et s'effrayant d'avoir « mis le doigt » dans un des pièges de toute tentative régionaliste, priait Chasles de faire passer un rectificatif. Dans ce même contexte politique sont cités quelques grands hommes du Midi : « Mirabeau, Guizot, et les autres »<sup>62</sup>. La fiche VIII n'est qu'une liste de noms des destinataires de « Lettres à écrire », mais elle permet de constater que Chasles souhaitait se mettre en relations avec Roumanille, Capefigue, Norbert Bonafous, le libraire Makaire, etc. La fiche IX expose les préoccupations de Chasles en matière linguistique ; c'est en connaisseur qu'il relève l'énergie de la langue provençale grâce à la vigueur de ses verbes, la suppression de ses articles, etc., il la place entre le catalan, l'espagnol et le sicilien et se propose d'étudier « en quoi diffèrent les dialectes comme le catalan, l'auvergnat, le limousin, le provençal, le languedocien et le nissart ». Rude tâche pour celui qui, comme lui, ne connaît aucun de ces dialectes et devra se référer à des traductions ! La dixième fiche est une liste d'ouvrages à lire pour combler ses lacunes dans le domaine de la littérature du Midi parmi lesquels les *Sirventes* de l'Espagnol José Coll y Vehi<sup>63</sup>, l'étude sur les troubadours et l'Espagne d'Eugène Barte<sup>64</sup> et les poésies de la félibresse du Cauloun<sup>65</sup>.

61. Archives Chasles, « Lettres à Chasles ».

62. Il citera également Thiers dans un de ses cours rapporté dans la *Revue des cours littéraires* du 16 avril 1864, p. 248.

63. Qu'il cite dans une préparation de cours (cours non publié dans la *Revue des cours littéraires*) retrouvé dans les Archives Chasles : « Il [Coll y Vehi] prouve que le nouveau provençal n'a rien de commun avec le vieux dialecte élégant des poètes... »

64. *Op. cit.*, voir note 30.

65. Le Cauloun est une rivière du Vaucluse, dans la région de Carpentras. La Félibresse sera la mère du poète provençal Joseph d'Arbaud (1874-1950).

La fiche XII ne comporte qu'une phrase, conclusion méditative sur le caractère général de la Provence : « Quelque chose de fort, mais non pas sans délicatesse ».

Mais cette documentation livresque, Chasles a voulu, comme pour l'Allemagne et dans un souci constant de compréhension des peuples et des époques<sup>66</sup>, la doubler d'un contact direct avec la matière traitée d'autant que la presse parisienne ne faisait aucun écho aux œuvres d'un Gelu par exemple. L'article de Saint-René Taillandier sur *La Nouvelle poésie provençale*<sup>67</sup> ne cite même pas le poète marseillais — alors que les premières œuvres datent de 1840<sup>68</sup> et que la presse locale en parle régulièrement depuis 1855. C'est pourquoi les voyages de Chasles dans le Midi sont révélateurs d'une sympathie véritable comme il l'avoue dans un de ses cours<sup>69</sup> : « Il y en a [...] qui estiment que pour bien comprendre une race il faut l'étudier savamment comme un théorème [sic]. J'ai un autre système. Jouir des qualités d'une race, d'un monde, comme on jouit du soleil, boire sa poésie, s'imbiber de sa vie, de sa sève, c'est renouveler et accroître sa propre vie ». Il nous faut donc suivre Chasles, par sa correspondance, pendant l'été de 1862, de la Savoie jusqu'à Turin, puis à Rome ; de San Remo à Hyères « dans l'admirable jardin près des agaves et des bananiers de M. Denis »<sup>70</sup>. D'ailleurs, ému par la Méditerranée qui n'est « pas plus indomptable dans ses

66. « Qui juge une littérature seulement dans les livres, n'est qu'un rhéteur. Eclarez-la par l'étude des mœurs des hommes ; voyez comment les révolutions des empires ont influé sur les génies ; et les génies sur les langues. N'oubliez pas que tout se lie, et que les arts, les mœurs, les vies, les événements, les doctrines, le style, le langage marchent d'un même pas », notait-il dans ses « Pensées fondamentales et données pour l'histoire littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle » consignées dans ses *Notes de lecture* manuscrites (*Recueil V*, p. 92).

67. *Revue des deux mondes* du 15 octobre 1859.

68. Une petite plaquette contenant dix chansons provençales et quinze chansons françaises.

69. Préparation de cours manuscrite tirée des Archives Chasles, classée n° XV d'une série dont les les n°<sup>o</sup>s XVI, XVII et XVIII seulement seront publiés dans la *Revue des cours littéraires*.

70. *Ibid.* Alphonse Denis, dont nous reparlerons plus loin, était maire d'Hyères et député du Var ; ses curiosités et ses talents d'agronome lui ont fait introduire dans sa ville (encore de nos jours particulièrement fleurie) de nombreuses variétés exotiques. Michelet qui passa à Hyères l'hiver 1858 parle souvent dans son *Journal* de la fleur d'aloès.

passions que la Provence elle-même »<sup>71</sup>, il livre à la postérité une pièce de vers écrite entre La Napoule et Fréjus et dédiée à un dieu du Midi, le mistral :

« A l'abri de ces monts, doublant son énergie,  
Riante — et tout en pleurs,  
La Déesse Nature ici fait son orgie  
D'Amour et de fureur.

...

Tempêtes de Mistral ! vous cassez d'un coup d'aile  
Mes reins et mes genoux.  
Mais Dieu qui m'a donné la pensée immortelle  
M'a fait plus grand que vous !

Aveugles acteurs ! vous qui n'avez conscience  
Ni de Dieu ni de moi,  
Luttez, fiers éléments — Moi, j'aime, moi je pense,  
Et je suis votre Roi. »

Cette poésie quelque peu grandiloquente montre au moins que notre écrivain apprécie les contrastes violents d'une nature sauvage ; mais nous retiendrons surtout que Chasles, face à cette nature vénémente, sinon hostile, a reconquis son équilibre, a rassemblé tous les éléments de sa riche nature : il s'affirme dans une sorte de fière sérénité, et les deux derniers vers confirment qu'après les tumultueux déboires de son premier mariage, il a retrouvé, sinon l'amour, du moins l'apaisante consolation d'une présence féminine<sup>72</sup>. Ces vers dont le manuscrit (avec quelques variantes) se trouvent dans les Archives Chasles<sup>73</sup>, ont été reproduits dans une plaquette d'épreuves de quatre-vingt-seize pages<sup>74</sup> groupant les poèmes écrits par Chasles de

71. *Ibid.*

72. Une étude en cours nous permet d'affirmer qu'il partage la vie de celle qui deviendra, en 1865, sa seconde épouse : Marie-Charles Moreau du Breuil de Saint-Germain, veuve du préfet Romieu, et qui se fait connaître dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Marie Sincère.

73. Dossier E : « Poésies de Chasles de 1816 à 1872 ».

74. P. 51-51 de la plaquette. Dossier E. *Op. cit.*

1816 à 1872, mais la publication ne semble pas en avoir été faite. On retrouve ce même « Hymne au Mistral » inséré dans la *Nouvelle revue de Paris* de juillet-août 1864<sup>75</sup> précédé de quelques lignes anonymes destinées davantage à vanter les dons poétiques d'un prosateur que les charmes de la Provence : « [...] Cette pièce est un cri philosophique et un élan fort curieux de l'esprit méditatif devant un des phénomènes de la nature. La distance qui sépare la pensée active et immatérielle de l'élément matériel, la supériorité de l'idée sur le fait est marquée avec cette concision vigoureuse qui laisse une trace profonde dans l'esprit du lecteur et rend durable l'œuvre de l'écrivain [...]. »<sup>76</sup> Douze ans plus tard, ces vers étaient publiés une nouvelle fois dans l'*Almanach historique de la Provence*<sup>77</sup> où Belleudy<sup>78</sup> crut les découvrir pour la première fois et les transmit à la Société archéologique d'Eure-et-Loir<sup>79</sup> lors de sa séance du 5 juillet 1917, en les commentant ainsi : « Ce sont les seuls vers de Chasles qui soient connus de moi ». Regrettable erreur d'un critique mal informé puisque, outre les quelques centaines de vers de la *Fiancée de Bénarès*<sup>80</sup> et les rimes envoyées à *L'abeille poétique du XIX<sup>e</sup> siècle* publiée à Limoges en 1845<sup>81</sup>, une autre pièce de vers a connu la publication, le « Rêve d'un mousse » paru en 1847 au *Journal du dimanche*<sup>82</sup>. Chasles y mettait en scène, avec réalisme et tendresse, un petit mousse provençal qui, réveillé par la tempête d'un songe tout plein des sonorités joyeuses des fifres et des tambourins, multipliait les actes de bravoure en « chantant dans les airs sa chanson provençale », avant de mourir en héros.

75. Vol. IV, pp. 285-286.

76. La suite est un ardent hommage rendu aux qualités de littérateur d'un Chasles qui, se présentant une fois de plus aux élections de l'Académie française, cherche à faire parler de lui dans de nombreuses revues.

77. Nous n'avons pu retrouver la trace de cette livraison.

78. Jules-Eugène-Trophime Belleudy, écrivain né près de Nice le 4 avril 1855 qui poursuivit une carrière journalistique à Marseille et à Nice. Il devient sous-préfet, démissionne en 1910, termine sa carrière à Chartres comme trésorier-payeur général, et meurt à Nice le 20 mars 1938.

79. Voir les *Procès-verbaux de la soc. arch. d'Eure-et-Loire*, t. III, 1919.

80. *La Fiancée de Bénarès. Nuits indiennes*. Paris, 1825.

81. Limoges, 1845.

82. Le 7 février, t. I, p. 18.

Mais c'est le séjour de Chasles à Hyères pendant les mois de novembre et décembre 1863<sup>83</sup> qui va retenir notre attention car on l'y voit longuement installé, rayonnant dans la Provence de l'intérieur et sur le littoral de San Remo à Toulon, et surtout parce qu'il y a découvert les *Chansons provençales* de Victor Gelu. Il suit le mouvement de tourisme hivernal qui n'a fait que s'amplifier après le rattachement de Nice à la France. « Nomadisme de classe »<sup>84</sup> qui déplace nobles et bourgeois vers le soleil et les meublés méditerranéens ; nomadisme international aussi qui dissémine de San Remo à Toulon et de septembre à avril l'élite européenne. Les Parisiens gagnent les rivages méditerranéens en dix-huit heures (voyage en train et étapes) harassantes ; Michelet nous décrit son voyage de décembre 1866 : parti de Paris à 18 h 45, changeant à Lyon à 4 h du matin, il ne parvient à Toulon qu'à 14 h<sup>85</sup>. Une fois sur place, les voyageurs sont le plus souvent voués aux locations aléatoires ou imprudentes, car les meublés sont parfois mal installés, tandis que l'ère des grands hôtels n'est pas encore véritablement ouverte sur tout le littoral. Encore Michelet, occupant la villa Lauvergne<sup>86</sup> à Toulon, notait dans son précieux *Journal* le 28 septembre 1861 : « Ni linge, ni b[atterie] de cuisine ; il faut tout acheter »<sup>87</sup>. Chasles, lui, tout d'abord logé communément, à son arrivée à Hyères en octobre 1863<sup>88</sup>, à la pension Sénéquier<sup>89</sup>, résida vraisemblablement au mois de novembre dans la villa que le duc de Luynes, numismate averti et mécène, possédait

83. Avec retour à Paris du 6 au 15 décembre.

84. La documentation de détail sur cet aspect sociologique se trouve dans les *Annales de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice* qui consacrent le n° 19, 1973, aux « Aspects de Nice du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles ». Voir plus particulièrement l'article de Paulette Leques, *Tourisme hivernal et vie mondaine de 1860 à 1881*.

85. *Journal de Jules Michelet*, t. III, 1861-1867, publié par Cl. Dijon, Paris, 1976, pp. 434-435, à la date des 14-15 décembre 1866.

86. Les adresses de location, bonnes ou mauvaises, se transmettent d'un écrivain à l'autre, semble-t-il, puisque Michelet nous signale dans son *Journal* (t. III, 1<sup>er</sup> octobre 1861, p. 65) qu'Alexandre Dumas s'y est également retiré pour travailler.

87. *Journal*, t. III, p. 63.

88. Elisée Reclus compte que « pendant l'hiver 1862 à 1863, huit cent cinquante familles ont séjourné à Hyères ». *Les villes d'hiver de la Méditerranée et des Alpes-Maritimes*, Paris, 1864, p. 42.

89. Lettre manuscrite à Pierre Véron, le 29 octobre 1863. Cette pension était bien connue des touristes ; voir le *Journal* de Michelet, t. III, au 8 décembre 1865, p. 360.

aux alentours<sup>90</sup>. Une petite pièce de vers, d'une joyeuse inspiration (mais qui ne méritait certainement pas la publication) intitulée *Supplique à mon hôte pour un objet nécessaire*<sup>91</sup> nous fait savoir que cet hôte si savant et si prévenant a omis de fournir son logis de... vase de nuit ! Déjà ainsi renseignés sur l'humeur légère de Chasles pendant son voyage, nous pouvons également identifier ce

« Naturaliste, géologue,  
Archéologue, philologue,  
Homme du monde, homme érudit »

comme étant Honoré-Théodoric d'Albert, duc de Luynes, savant et archéologue en renom, sans pour autant pouvoir apprécier le degré d'amitié entre les deux hommes qui justifiait un tel prêt. Quoi qu'il en soit, dans cette retraite choisie, Chasles partage son temps entre des excursions aux îles de Porquerolles<sup>92</sup>, la contemplation du paysage de la rade d'Hyères qu'il décrit, en poète, dans sa correspondance avec son collaborateur Pierre Véron<sup>93</sup>, et l'étude, sur le vif, de la langue et du caractère provençaux. Il n'oublie pas ses amis parisiens auxquels il envoie par le chemin de fer des bocaux d'olives<sup>94</sup> et des bonbons de Grasse ; mais il prépare aussi sa « rentrée » à Paris : il demande à Pierre Véron, rédacteur au *Petit journal*<sup>95</sup>, de mettre « s.v.p. quelques mots décens sur [son] voyage »<sup>96</sup>, et d'assurer

90. Voici la description qu'en fait Michelet : « Nous allons voir la villa Albert de Luynes, fort étouffée, et assez pauvre en dedans. Le jardin bien planté et de choses rares. » *Journal*, t. IV, au 29 mai 1868, p. 22.

91. Datée du 16 novembre 1863 et reproduite dans la plaquette d'épreuves déjà signalée (note 74) : Archives Chasles. Dossier E, pp. 47-48.

92. C'est ainsi que Chasles appelle l'ensemble des îles d'Hyères, alors que Porquerolles n'en est que la plus grande.

93. Littérateur et journaliste, né en 1833 à Paris ; au sortir du collège, il renonça à l'enseignement au profit de la littérature et collabora à de nombreuses revues. En 1858, il devint rédacteur en chef et directeur du *Charivari*. Secrétaire et collaborateur de Chasles entre 1860 et 1865.

94. Par exemple à l'épouse de Véron et à quelques collègues.

95. Petite feuille au succès colossal qui, dès 1863 (un an après sa création par le banquier Moïse Millaud) tirait à 200.000 exemplaires.

96. Voir copie de lettre de Chasles à Véron du 18 novembre 1863 : Archives Chasles, « Doubles de lettres de Chasles ».

Timothée Trim<sup>97</sup> du succès de sa feuille sur le littoral méditerranéen. Véron, resté à Paris, et malgré des ennuis familiaux<sup>98</sup>, traite toutes les affaires de Chasles à sa place et lui en rend compte dans une abondante correspondance (2 à 3 lettres par semaine) conservée dans les Archives Chasles : réceptionner à l'Institut toutes les revues françaises et étrangères envoyées à Chasles, défrayer les concierges débordés par le volumineux courrier du professeur, régler les dettes importantes (Chasles en est coutumier !), maintenir des relations diplomatiques avec les éditeurs récalcitrants ou exigeants<sup>99</sup>, réviser les cours et articles que Chasles lui envoie en brouillons, etc. Pour toutes ces tâches de confiance, Chasles semble s'être entièrement livré à la compétence affectueuse de ce précieux collaborateur<sup>100</sup>. D'ailleurs, « décentralisé » en Provence, Chasles ne se désintéresse pas pour autant des autres directions de son travail : dès le 12 octobre, il avait demandé aux Postes une autorisation de circulation spéciale pour payer un affranchissement moindre sur les paquets de livres et de manuscrits qu'il comptait envoyer et recevoir<sup>101</sup>. Pour ne point se faire oublier aussi de la capitale, il fait organiser par Véron la publicité des cours qu'il donnera à son retour de Provence ; témoin cette réponse du collaborateur infatigable : « [...] j'ai fait et expédié à *quinze journaux* l'annonce de votre cours. Etes-vous satisfait, mon maître ? »<sup>102</sup> C'est que Chasles sort périodiquement de son ombrageuse solitude, de préférence quelques mois avant les élections à l'Académie, pour soigner sa publicité de manière au moins aussi impudique que les autres candidats, même si sa modestie doit en souffrir ! Il s'agit

97. Surnom de Léo Lespès, chroniqueur en vogue au *Petit Journal*.

98. L'accouplement difficile de sa jeune femme.

99. Dans sa lettre du 13 novembre, Chasles charge Véron de remettre à Didier un volume des *Voyages d'un critique à travers la vie et les livres*, et de préparer les *Voyages et souvenirs* pour Amyot, éditeur difficile qu'il égratigne en un portrait digne des *Mémoires* !

100. Sa lettre d'Hyères du 29 octobre en apporte le témoignage : « Sur ce vieux et dernier rocher de la Provence, en face de l'Afrique dont le souffle arrive ici, et si loin du mouvement de Paris et de ses affaires, je suis plus ardent à être instruit, et je serais plus inquiet, si je ne m'appuyaïs absolument sur votre amitié loyale ».

101. Il ne veut oublier aucune publication récente ; par exemple quand il réclame le 3<sup>e</sup> volume de Barante sur Schiller, il s'agit probablement de la réédition de 1863, en 3 vol., in-8<sup>e</sup> des *Œuvres dramatiques* de Schiller.

102. Archives Chasles, « Lettres à Chasles ». Lettre du 17 novembre 1863.

donc d'annoncer, tant à Paris que sur place, la série d'articles qu'il se propose de faire sur le littoral méditerranéen en insérant « dans les journaux du Midi (*Messager de Provence*, journaux de Lyon et de Paris)<sup>103</sup> des copies de cette réclame qu'[il n'a] pas bien entendu écrite et qui vient de [le] bombarder ici »<sup>104</sup>. Il fait allusion à un long article dithyrambique paru à *L'Echo d'Hyères* du 1<sup>er</sup> novembre qu'il a découpé et collé au bas de sa lettre à Véron probablement pour que ce dernier en fasse bon usage, et dont nous reproduisons en note quelques échos flatteurs<sup>105</sup>.

C'est le bibliophile dracénois, Alexandre Mouttet<sup>106</sup>, qui donne le plus de renseignements sur cette villégiature studieuse de Chasles, dans son ouvrage *Victor Gelu de Marseille et ses chansons provençales*<sup>107</sup>. Il rapporte les propos d'Alphonse Denis, maire d'Hyères, qui s'est fait l'historien de sa ville<sup>108</sup>, suivant lesquels Chasles aurait assisté dans le courant du mois de décembre 1863 à la représentation d'une pastorale provençale dans la salle de l'ancien théâtre de Toulon. Ce qui est confirmé à deux reprises par Chasles lui-même dans la préparation manuscrite d'un de ses cours<sup>109</sup> : « J'ai couronné ces expériences [livresques] par une représentation très curieuse de mystère au Théâtre de Toulon »<sup>110</sup>. A la sortie de cette représentation qu'il avait suivie en compagnie d'Alphonse Denis, Chasles réclamait

103. Une semaine plus tard, peut-être sur les conseils de l'entrepreneur Véron, il visera aussi les feuilles de Narbonne, Arles, Marseille, etc.

104. Archives Chasles, « Lettres de Chasles ». Lettre à Véron du 5 novembre 1863.

105. [...] Philarète Chasles, professeur au Collège de France, écrivain profond et sérieux attaché à la rédaction littéraire du seul journal littéraire de la France. *Les Débats*. »

106. Alexandre Mouttet (1814-1901), avoué à Toulon, figure érudite et attachante de la région : sa passion de la littérature et son dévouement au dialecte provençal l'ont mis en rapport avec de nombreux écrivains (Lamartine, George Sand, Chasles et Michelet) auxquels il prodigue renseignements et services.

107. *Par un bibliophile*, Draguignan, 1860.

108. Dans un ouvrage à succès, plusieurs fois réédité, *Hyères ancien et moderne - Promenades pittoresques, scientifiques et littéraires sur son territoire, ses environs et ses îles*. 4<sup>e</sup> édition posthume, Hyères, s.d., il cite Chasles et M<sup>me</sup> Romieu parmi les « hôtes marquants » de la ville (p. 660).

109. Archives Chasles, « Cours au Collège de France ».

110. Plus loin, Chasles, que l'on sait aussi mélomane, précise la nature de son émotion : « J'ai encore vu, en 1863, un mystère complet de l'an 1230, et qui m'a ravi ; les beaux ténoirs ! Les superbes barytons ! Quels gosiers et quels poumons rythmiques et faits pour le chant ! »

le texte de la pastorale pour, disait-il, en faire un compte rendu pour le *Journal des débats*. Conscient de tenir un « supporter » de choix pour sa cause « régionaliste », le maire alertait le bibliophile Mouttet en ces termes : « Je ne connais que vous [...] qui puissiez lui procurer ce qu'il désire, et vous seriez bien aimable si vous consentiez à venir déjeuner avec lui jeudi prochain. C'est chez moi, bien entendu, que vous déjeunerez avec une cuisse de chevreuil que le duc de Luynes vient de nous envoyer<sup>111</sup>. Si vous pouviez procurer à Chasles quelques documents sur ce genre de représentation encore assez commun en plus d'un endroit de la Provence, vos documents seraient les très bien reçus »<sup>112</sup>. Mouttet, accompagné d'amis dont les noms n'ont pas été retenus, alla au rendez-vous d'Alphonse Denis « avec une petite cargaison de *Crèches* et de *Pastorales* »<sup>113</sup>. Chasles compulsa tout le lot, mais retint particulièrement les *Chansons provençales* de Victor Gelu<sup>114</sup> : « Du premier coup, il mit la main sur *Veouzo Megi*<sup>115</sup>, et s'en enthousiasma à tel point que, de retour à Paris, il consacra sa première leçon au Collège de France (12 janvier 1864), à l'œuvre de notre poète marseillais »<sup>116</sup>. Une variante est apportée à ce petit événement de l'histoire littéraire par une étude manuscrite que nous avons pu identifier comme étant de Mouttet<sup>117</sup> retrouvée parmi les Archives Chasles, et portant ce titre : *Le poète marseillais Victor Gelu et ses Chansons provençales* ; suivant cette apologie fervente du chansonnier provençal, Chasles, « cet heureux dénicheur de livres », aurait avisé « à sa grande joie, un exemplaire des *Chansons provençales* de Victor Gelu sur les rayons d'une bibliothèque amie »<sup>118</sup>. Quelle que soit la vérité, dans le détail, voilà donc Chasles

111. Chasles est donc bien l'hôte du duc de Luynes.

112. Citation rapportée par Mouttet (*op. cit.*, note 107), p. 22.

113. *Idem*.

114. Probablement dans l'édition de 1856, date à laquelle *Veouzo Megi* a été ajoutée à une réimpression augmentée des premières chansons.

115. Veuve Mègi.

116. Mouttet, *op. cit.*, pp. 22-23.

117. Nous avons pu identifier l'écriture de Mouttet dans ces feuillets numérotés de 1 à 53 (mais comportant quelques lacunes) grâce à un article manuscrit de Mouttet sur Mirabeau conservé à la Bibliothèque municipale d'Avignon.

118. Feuillets 6 et 7.

choisissant délibérément, semble-t-il, non pas une pastorale ou une crèche, mais l'œuvre la plus énergique de l'expression provençale contemporaine, celle de Gelu, et parmi elle, le cri désespéré d'une mère à qui la conscription enlève son fils cadet. Si, comme nous le croyons, il a pris quelques renseignements sur l'auteur des *Chansons provençales*, il a dû être impressionné par la personnalité insoumise de ce fils de boulanger pris par la passion des voyages et de la poésie : le désir d'étudier et de connaître avait fait de ce Marseillais d'extraction modeste, à l'instruction médiocre (il quitta le collège où par défi il travaillait peu, à l'âge de quinze ans), un clerc d'avoué à Lyon pendant cinq ans<sup>119</sup>. Et Chasles, à l'éducation rigoriste et soignée, singe savant à dix ans sous la férule de son père, le sévère conventionnel P.-J. Chasles<sup>120</sup>, découvre la vie réelle et les hommes dans cette œuvre authentique, décidément anti-intellectualiste et contestataire qu'un impudent avertissement jette à la tête du lecteur<sup>121</sup>. Chasles que sa vaste culture n'a jamais rendu insensible à la force de caractère, fût-elle teintée de vulgarité, — pour obséquieux qu'il paraisse à l'égard de la noblesse (la famille de Puybusque dans laquelle il entra par son premier mariage lui a, en mainte occasion, fait sentir sa roture) — possède une vigueur de tempérament et une indépendance d'idées qui le rapprochent aussi des robustes personnalités, de celles qui ne doivent rien aux hasards de la naissance, de l'éducation ou de la fortune. Tel le poète Béranger qu'il défendit dans un de ses cours au risque de recevoir des lettres d'injures comme celle que nous reproduisons en note<sup>122</sup>. Et il est intéressant de noter

119. Quelques aspects de la vie de Gelu et l'importance de son « environnement » marseillais sont mis en lumière dans *Victor Gelu, Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1971, préface de P. Guirard, notes de L. Gaillard et G. Reboul.

120. Voir l'ouvrage de Cl. Pichois et J. Dautry, *Le Conventionnel Chasles et ses idées démocratiques*, publications des *Annales de la faculté d'Aix-en-Provence*, Nîle s., n° 20, 1958.

121. « Lecteur, tu es habitué à la poésie harmonieuse des grands écrivains de notre époque... Eh bien! voici des vers qui, la plupart, n'ont d'autre mérite que l'énergie de la pensée et la brutalité pittoresque de l'expression ». Cité par Mouttet, p. 12.

122. « [...] Il faut avouer avec les moralistes les moins rigoristes qu'il est vraiment ridicule si ce n'est être coupable d'entendre sans dégoût les vers de ce panégériste de la bohème, des gueux, des ivrognes, des grisettes de bas étages, des vagabonds, de ce chantre de la gaudriole crapuleuse. Après tout, Monsieur, j'ai pensé me mettre en rapport avec un honnête homme et comme tel je ne crois pas que l'on doive préconiser des œuvres nuisibles si elles ne sont au moins dispensées avec l'intention la plus malveillante ». Signé Charles Rollet, d'Orléans. Archives Chasles, « Lettres d'auditeurs ».

ici que Béranger fut le modèle, le dieu de Gelu, lequel adressa, en 1839, une lettre de félicitations à l'auteur du *Sommeil de l'Ilote*.

Ainsi, Chasles, enfermé dans le monde clos de l'Institut et du Collège de France, ou souffrant d'asphyxie dans les milieux déletères de l'édition<sup>123</sup>, a besoin de s'ouvrir à la nature, de se frotter au réalisme sain du petit peuple. Le linguiste qui s'est intéressé aux vertus du patois<sup>124</sup> saura goûter, certes aidé de la traduction, la verdeur de « rude dialecte des rues, des quais et des halles »<sup>125</sup>, « la langue des vieux quartiers de Marseille et en voie de disparaître avec eux »<sup>126</sup>. Ces vertus vivifiantes des patois, il les louera dans un de ses cours<sup>127</sup>, en en conseillant l'étude « aux énervés de la phrase » : « Les qualités et les vertus des dialectes ou, si l'on veut, des patois, sont grandes et ont surtout une influence heureuse, quand les grands idiomes, les langages souverains et maîtres s'affaiblissent, s'énervent et perdent leur énergie, leurs saillies, leurs arêtes fines et tranchantes. Ce que les vieux peuples ont surtout à craindre, c'est l'empâtement, c'est la destruction du caractère, c'est la phrase molle, évidée, filandreuse, sans suc, sans couleur, sans os, sans saveur ». Or, comme il a rêvé, un jour<sup>128</sup>, « d'entendre le Périgourdin de Montaigne et de La Boétie », on imagine le plaisir intellectuel teinté de gourmandise qu'il a pris à écouter les matelots de Saint-Tropez et d'Antibes, à discerner « la nuance très marquée qui distingue les dialectes d'Avignon, de Tarascon, de Marseille, allant se perdre à travers le *Nissart* ou dialecte de Nice dans le patois *Zenoese*<sup>129</sup> ou le Génois »<sup>130</sup>. En celà il poursuit une étude qui avait déjà suscité les recherches

123. De nombreuses dissensions et même des procès opposèrent Chasles à la plupart des directeurs de revues qui l'employaient, et à quelques-uns de ses confrères.

124. « Remarques sur le patois », *Journal des débats*, 17 mai et 3 juin 1857. Voir une savoureuse et élogieuse critique du premier article par Commerson, dans *Le Tintamarre* du 24 mai 1857.

125. Mouttet, *op. cit.*, p. 13.

126. *Ibid.*, p. 6.

127. Manuscrit de préparation de cours, XV.

128. *Ibid.*

129. *Sic*, pour Genovese.

130. Manuscrit de préparation de cours, XV.

de son maître Raynouard qu'il visitait souvent à Passy en 1835 et 1836, quelque temps avant la mort du grand magistrat et historien provençal.

Champion généreux des causes perdues, Chasles apprécie aussi en Gelu cette volonté farouche de s'exprimer, sans compromission, dans une langue condamnée ; mais la solitude du poète marseillais, que son incorruptible pureté tient à l'écart du Félibrige, a peut-être pour Chasles d'autres charmes inavoués : poursuivi par les conflits familiaux, Chasles a vraisemblablement trouvé là un moyen de s'opposer publiquement au choix de son fils, Emile, ami reconnu des félibres. Ce fils, non désiré, enjeu pervers des querelles conjugales, plus tournée vers la dynastie des Puybusque que vers les Chasles, n'a laissé passer aucune occasion d'afficher son mépris pour la rupture de son père et de critiquer ses travaux. Si, par honnêteté intellectuelle, et aussi par esprit d'indépendance, Chasles n'a pas pris vraiment parti dans les débats et les controverses qui secouaient la jeune littérature provençale<sup>131</sup>, il n'a pas dû être mécontent, néanmoins, de mettre en avant la fière figure de Gelu tandis que son fils Emile quêtait les portraits dédicacés de Roumanille et de Mistral<sup>132</sup>.

Révélation profonde ou machine de guerre familiale (peut-être les deux à la fois), l'œuvre de Victor Gelu entre donc au Collège de France le 12 janvier 1864. De nombreuses relations<sup>133</sup> ont été faites de ce brillant événement littéraire qui remplit l'amphithéâtre. Chasles, on l'a vu, avait soigné sa publicité au préalable ; mais il n'est pas peu fier de faire connaître quelques jours après la leçon l'immense succès que Gelu ou lui-même, on ne sait, avait remporté : « Ils étaient là, sept ou huit cents, très madrés. Les

131. Assurant avec force : « Ici j'ai assisté aux débats actuels qui ne sont guère arrivés jusqu'à Paris, des Félibres et des Félibresses contre leurs adversaires ; j'ai écouté le spirituel marquis de Laincel qui les attaque [...]. Juger, arbitrer, décider je m'y refuse. Ce n'est pas de ma juridiction, et je serais fort enclin à penser qu'il y a du vrai des deux parts. J'ai mieux jouir, et savoir c'est jouir ». Préparation de cours manuscrite. XV.

132. M.-Cl. Pichois possède, dans sa collection personnelle, des photographies de Roumanille et Mistral dédicacées à Emile.

133. Toutes d'après Mouttet. Citons l'étude biographique d'Auguste Cabrol en tête des *Œuvres complètes* de Victor Gelu, 2 vol., Marseille-Paris, 1886 ; l'article de Paul Mariéton dans *La Revue félibréenne* du 15 avril 1885 ; l'article de Jean Barles dans les *Archives de Trans-en-Provence*, n° 13, 1<sup>er</sup> août 1930.

comtesses et les étudiants, les gros et les petits de Paris, ont, grâce à vous, pleuré et applaudi la *Veouzo Megi* qui a obtenu le plus complet triomphe dans la salle de Delille, d'Andrieux, d'Ampère et de Rossi. Les grands traits marseillais ont été, non sans raison, trouvés sublimes. Vous voyez que je récolte vite, comme en Provence »<sup>134</sup>. Le fait est que l'émotion fut à son comble lorsque Chasles, admirable causeur, mais aussi subtil comédien, déclama les imprécations de la veuve dont le fils part pour la guerre de Crimée. C'est peut-être la prudence qui lui conseilla de choisir parmi les personnages rudes, élémentaires de ce petit monde marseillais, la veuve dont l'agressivité et la violence restent pleines de dignité, alors que voleurs à la tire, paresseux et autres « braillards » eussent pu, malgré la séduction de leur philosophie, choquer un public même averti. Il fallait pourtant un certain courage au professeur pour faire revivre un événement politique encore récent, et dénoncer par la bouche blasphématoire de la mère la collusion de l'armée, « la tripière », et de l'Eglise qui bénit les drapeaux :

Quand les évêques après la messe  
 Au nom d'un dieu envenimé  
 Viennent bénir la jeunesse  
 Qui part pour s'entr'égorger ;  
 Quand ils nous chantent ses merveilles,  
 Si elle a bien barbotté tout son saoul,  
 Comme un dogue de l'abattoir,  
 Dans le sang jusqu'à la cheville,  
 Suzon, qui pleure, est une impie !  
 Ils disent que c'est la loi, affreuse loi... »<sup>135</sup>

Chasles, qui s'est fait traduire le poème<sup>136</sup>, s'excuse de « n'en pouvoir rendre qu'imparfaitement l'énergie dans sa traduction »<sup>137</sup>; pourtant l'audi-

134. Lettre de Chasles rapportée par Mouttet dans *Victor Gelu de Marseille...*, p. 23.

135. V. Gelu, *Œuvres complètes*, éd. 1886, « *Veouzo Megi* », p. 303.

136. Dans un fragment de lettre en vente sur catalogue que nous n'avons pu nous procurer, Chasles demande à un Dracénois (probablement Mouttet) de lui faire connaître quelqu'un qui pût traduire, vers par vers, un poème de Victor Gelu.

137. Voir plus loin la lettre d'Henri Amat, citée par Mouttet, *op. cit.*, p. 24.

toire est transporté, des femmes sanglotent dans l'assistance. Un autre témoignage produit par Mouttet — la lettre qu'Henri Amat<sup>138</sup> écrivit à son frère au sortir de cette séance mémorable — a tous les accents sincères de l'émotion, mais elle présente aussi l'intérêt de signaler que Chasles a parlé de Gelu au milieu d'une série de leçons sur la littérature du Nord<sup>139</sup>. En voici un extrait : « Comme je passais hier devant le Collège de France, j'entrai au hasard et tombai au milieu d'une leçon de M. Philarète Chasles. Il s'agissait des littératures du Nord. Je n'étais pas entré dans l'intention de m'arrêter bien longtemps ; mais M. Chasles ayant dit qu'il arrivait de la Provence et s'étant mis à parler des Provençaux, je restai jusqu'à quatre heures et demie<sup>140</sup>. Il parla de nos *Pastorales*, de Mistral, de Roumanille, et s'arrêta bientôt à Victor Gelu comme au peintre le plus exact des mœurs populaires du vieux Marseille, à l'écrivain le mieux trempé aux vraies sources de notre langue énergique et pittoresque. Le professeur n'hésita pas à placer Gelu aux sommets de la poésie, et, après l'avoir suffisamment caractérisé, il cita tout entière la dernière chanson de son recueil ; *Veouzo Megi* [...]. Il lut ainsi les quatorze strophes, et cet auditoire, ordinairement si calme, interrompit plusieurs fois la lecture par de chaleureux applaudissements [...] ».

Comme nous n'avons pas retrouvé, parmi les Archives Chasles, le brouillon de ce cours historique, force nous est de nous reporter aux comptes rendus de la *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger*<sup>141</sup>. Le « Résumé des leçons du premier semestre » fait par Léon Danicourt dans le n° 17 du 26 mars 1864, donne le thème général de l'enseignement qui « continue la série d'études commencées en décembre 1860, et poursuivies pendant les années 1861, 1862 et 1863. [Chasles] compare entre eux les produits intellectuels des races teutoniques ou latines de l'Europe, publiés pendant la dernière période décennale ». Mais l'article s'attarde trop sur

138. Futur député des Bouches-du-Rhône en 1880.

139. Ce qui prouve une fois de plus que Chasles s'est décidé rapidement à mettre à profit sa « moisson » provençale et confirme la souplesse, sinon l'aimable désordre, de son programme !

140. Le cours commençait à trois heures.

141. 1<sup>re</sup> année, Paris, 1863-1864.

les treize premières leçons consacrées « à l'esthétique des beaux-arts, à la vie des peintres, des sculpteurs, des architectes et des compositeurs, enfin aux controverses soulevées par les méthodes contradictoires et par les écoles différentes ». C'est dans ce contexte que Chasles a étudié les diverses biographies contemporaines de Mozart, Beethoven, la *Correspondance partculière de Félix Mendelssohn-Bartholdy* publiée en Allemagne ; lentement il suit cette marche progressive et parallèle des arts s'écartant de l'unité et de l'immobilité pour rechercher l'émotion, l'expression et la variété ». Mais Léon Danicourt ne consacre que quelques lignes à la partie du cours destinée à « illustrer le génie artistique de la France méridionale et de la Provence ». Sans dater son commentaire, il parle tour à tour des réflexions du professeur sur les « aptitudes musicales des races si bien douées qui habitent cette zone »<sup>142</sup>, ce qui a conduit tout naturellement Chasles à expliquer « par une analyse détaillée [...] le caractère éminemment rythmique et musical de la langue provençale ». Puis Léon Danicourt passe rapidement les propos de Chasles concernant les vieux Noëls de Saboly, les ballades et chants populaires recueillis par Damase-Arbaud (dont nous avons déjà parlé) ; et il bâcle la fin de son compte rendu en ces termes trop généraux : « Le professeur [s'occupa] ensuite avec détail des poètes provençaux modernes, Roumanille, Jasmin, Mistral, et d'un poète marseillais, Victor Gelu, dont l'énergique et puissante inspiration n'était encore appréciée que de ses compatriotes »<sup>143</sup>. Prudence d'un journaliste qui veut rester discret sur l'ampleur du mouvement « séparatiste » provençal ? Gêne devant la figure encombrante d'un Gelu qui avait ému le Parquet par ses idées « républicaines » et la verdeur de son expression<sup>144</sup> ? C'est tout et c'est peu

142. Chasles se faisait fort de montrer à quelque directeur de théâtre parisien « vingt drôles attelant les grandes mules et les faisant boire à la fontaine, ou ramenant les taureaux à la Camargue, ou bêchant le pied des oliviers qui valent les meilleurs de nos cantaires ». Cours manuscrit, XV.

143. *Revue des cours littéraires*, 26 mars 1864, p. 216.

144. Le parquet de Marseille avait retardé de 1855 à 1856 la publication des *Chansons provençales* de Gelu : « Victor Gelu fut pris pour un socialiste de la pire espèce... que sais-je encore ! Et l'embargo fut mis sur cette édition nouvelle [...] ». *Le poète marseillais Victor Gelu et ses Chansons provençales*, manuscrit anonyme [de Mouttell], *op. cit.*, feuillet 30.

comparé aux rapports enthousiastes de Mouttet et Amat ! Il faut croire que Chasles lui-même a été vexé par la légèreté de l'article de Léon Danicourt, puisqu'il propose ensuite de communiquer<sup>145</sup> — mais trop tard pour Victor Gelu — l'intégralité de ses cours à la *Revue des cours littéraires de la France*<sup>146</sup>, et que le n° 20 (16 avril 1864) consacre quatre grandes pages, signées par Chasles, aux thèmes suivantes : « Le réveil des petites nationalités. L'Ecosse avec Macpherson, Robert Burns et Walter Scott. La nationalité provençale. Sa beauté et sa force. Elle est vaincue et subsiste. Les Troubadours. Les Félibres », longue étude historique et comparative précédée d'une élogieuse présentation par le directeur de la revue lui-même, Odysse-Barot<sup>147</sup>. Peut-être pour rattraper les négligences de Léon Danicourt, sûrement pour orchestrer la campagne électorale de Chasles à l'Académie française. Odysse-Barot loue copieusement l'esprit de Chasles et fait remarquer qu'il n'est pas apprécié à sa juste valeur : « Ne nous étonnons donc pas trop que M. Philarète Chasles, l'une des intelligences les plus richement douées de notre temps, n'occupe point encore dans le monde littéraire et philosophique la place qui lui appartient incontestablement, et que sa réputation, si grande qu'elle soit, reste de beaucoup inférieure à sa valeur réelle. M. Philarète Chasles est assublé d'un triple et bien grave défaut : il a de l'humour d'abord, importation britannique que la société d'acclimatation aura bien de la peine à faire accepter chez nous ; ensuite, il n'appartient à aucune coterie, il plane un peu trop au-dessus des partis ; il ne sacrifie que trop rarement et trop modérément sur les autels de ces dieux jaloux : les immortels principes de 89. Enfin, il a combattu toute sa vie la fiction, la formule, le banal sous

145. Le problème de la publication des cours de l'enseignement supérieur est loin d'être résolu au XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que les facultés et les collèges royaux cussent l'ambition de conserver une certaine indépendance par rapport au ministère de l'Instruction publique et des cultes, certains cours étaient publiés dans l'organe officiel, *La Gazette de l'Instruction publique* ; mais l'on assistera à des tentatives d'ordre privé telles la *Revue des cours littéraires...* ou bien *Le Monteur des cours publics*, qui ne parut qu'un an (1857).

146. Ce que laisseraient supposer ces quelques lignes de la *Chronique* du n° 19, 9 avril 1864, p. 244 : « N'ayant pas reçu de M. Philarète Chasles les épreuves de son importante leçon sur la poésie provençale, nous sommes obligés d'en ajourner la publication au prochain numéro ».

147. Journaliste longtemps attaché à *La Presse*, et fondateur de la *Revue des cours littéraires de la France...*

toutes ses formes [...] »<sup>148</sup>. Cette longue parenthèse pour expliquer d'une part les nouvelles préoccupations de Chasles, et d'autre part sa constante attitude de retrait ou d'orgueilleuse indépendance à l'égard des agitations littéraires. Par exemple, l'année précédente, 1862, on n'avait point entendu sa voix à propos de la « crise Charbonneau », l'affaire des *Jeudis de Madame Charbonneau*<sup>149</sup> d'Armand de Pontmartin, ce maladroit critique du *Correspondant* (maire des Angles<sup>150</sup>, de surcroit) qui avait cru retrouver une nouvelle pureté — ou un regain de succès<sup>151</sup> — en s'en allant écrire aux champs et en y noircissant une partie de la critique parisienne. Sainte-Beuve n'attendait que cette occasion pour prendre le contrepied des opinions de Pontmartin, défendre les charmes de Paris contre la province et surtout livrer au ridicule l'impudent rédacteur<sup>152</sup>. Mais on voit bien que dans cette affaire le prétexte initial, à savoir une confrontation entre les aspects régionaux de la littérature et la critique parisienne, a été offusqué par les bas règlements de comptes et que la littérature provinciale en a pâti.

Peut-être instruit par cet exemple, et en tout cas par conviction personnelle, Chasles se gardera bien de prolonger les échos de l'affaire Gelu : ce dernier, débordant de reconnaissance, lui avait envoyé, le 2 avril 1864, « une longue lettre de remerciement, humble et embarrassée, un peu guindée, telle qu'en savent faire seuls les gens d'une sensibilité éprouvée par les

148. *Revue des cours littéraires*, n° 20, p. 245.

149. Série provinciale d'abord parue en 1859 et 1860 dans la *Semaine des familles* et *L'Univers illustré*, puis publiée, après remaniements, en avril 1862.

150. Commune du Gard, très proche d'Avignon.

151. Il ne cache pas ses intentions dans une lettre à Nettement du 9 décembre 1858 : « J'ai pensé à me rabattre sur la province et je vous propose une série d'articles qui s'appelleraient les *Jeudis de M<sup>me</sup> Charbonneau*. Ce serait un cadre élastique où je ferais entrer bien des choses ayant rapport à la littérature et à la société, sans trop appuyer, puis quelques courts récits, quelques détails de mœurs provinciales, quelques physionomies qui gardent leur couleur locale. Nous pourrions nous étendre et faire un court volume [...] ». Cité par Edmond Biré, *Un chapitre d'histoire littéraire. Les vrais jeudis de Madame Charbonneau*, pp. 364-365, dans *Le Correspondant*, 25 juillet 1903, n. s., t. 176.

152. En lui consacrant son lundi 3 février 1862 dans le *Constitutionnel* (voir *Les nouveaux lundis*, t. II). L'affaire eut un certain retentissement que traduit l'article de Charles Asselineau dans la *Revue de l'Instruction publique* du 25 septembre ; quelques détails supplémentaires sont apportés par E. Biré (*op. cit.*, n° 151).

échecs et l'infortune »<sup>153</sup>. Il réclamait l'honneur de rencontrer le professeur à Hyères au cours des prochaines vacances ; deux semaines plus tard, Gelu, n'obtenant point de réponse, exprimait son découragement à Mouttet<sup>154</sup>. Chasles, encore en voyage dans le Midi, ne répondait que le 24 avril, et en sept lignes à l'épître de Gelu : sept lignes que certains jugèrent distantes et hautaines, mais qui nous semblent plutôt le mélange de cordialité et d'emphase symptomatique de la pudeur<sup>155</sup>. Le Marseillais s'en repaîtra en les reproduisant textuellement dans les lettres à ses amis Mouttet (voir note 154) et Joseph Isnard<sup>156</sup>. Il est intéressant de noter que ce même 24 avril, Chasles écrivait également à Mouttet, bien plus longuement qu'à Gelu, et plus amicalement, décrivant son admiration sincère des paysages méditerranéens et confirmant sa volonté de servir cette contrée. C'est aussi une lettre d'affaires<sup>157</sup> entre « intermédiaires » qui laissent curieusement de côté le principal intéressé. Peut-être doit-on voir là un premier caractère de la critique de Chasles qui s'intéresse plus volontiers au mouvement littéraire, à ses initiateurs et propagateurs qu'aux auteurs eux-mêmes.

153. Fine appréciation de Paul Risson dans *La vie et l'œuvre de Gelu, poète marseillais*, dans *Revue Félibréenne*, t. XV, p. 11.

154. Dans une lettre du 19 que nous n'avons pas retrouvée mais qu'il désavoue dans une autre lettre au même, du 26, à la réception de la réponse de Chasles : « Je me hâte de chanter la palinodie de ma lettre découragée qui vous a été remise le 19 courant par M. Négrel, de Roquevaire, avec l'exemplaire de mes chansons et la traduction française, destinés à M. Philarète Chasles ». Suit la copie de la lettre de Chasles, voir note suivante.

155. « Je réponds un peu tard à la bonne et charmante lettre dont vous m'avez honoré, et qui m'a causé un très vif plaisir. Ce n'est qu'après mon voyage dans votre admirable pays que j'ai reçu cette lettre, et je le regrette bien ; aller rendre visite au poète de Roquevaire aurait été une de mes joies. Que me devez-vous, Monsieur ? Rien absolument. C'est moi qui vous dois beaucoup ; c'est la France qui vous doit ; c'est le monde des esprits. Laissez-moi seulement vous rendre, en attendant mieux, votre cordiale étreinte et vous témoigner de nouveau toute mon admiration et ma sympathie. »

Votre dévoué Philarète Chasles.

156. Lettre citée par J.-B. Astier, *Gelu intime. D'après des documents inédits*, dans *Ann. de la soc. d'ét. prov.*, 1907, p. 12.

157. Archives Chasles, « Lettres de Chasles ». Chasles promet un exemplaire du *Journal des cours publics* (probablement la *Revue des cours littéraires*) comportant un de ses cours sur le Midi, et demande, comme en échange, que le passage relatif aux paysans de Provence soit reproduit dans les grands journaux locaux ; probablement pour faire écho aux travaux de M<sup>me</sup> Romieu sur le sujet : *Des paysans et de l'agriculture en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1865.

C'est pourquoi, malgré sa vaine candidature à l'Académie<sup>158</sup>, Chasles continue sérieusement un cours sur la Provence ; le n° 23 de la *Revue des cours littéraires* (7 mai 1864) en apporte la preuve : cinq pages signées où le professeur, dans une vaste vision historique et synthétique, fait revivre les contes et les légendes du Midi à travers les commentaires de ceux qu'on appelait alors les archéologues provençaux et languedociens, tels Coll y Vehi et Claude Fauriel. A ce dernier, Chasles rend longuement hommage : « Grâce à lui la vraie place de la civilisation provençale, sa mission, ses caractères, la valeur de sa poésie aristocratique et élégante, l'action qu'elle a exercée sur l'occident et les sociétés nouvelles ont été définitivement fixés »<sup>159</sup>. Mais il signale le caractère incomplet de son étude : « Le cœur du peuple ne battait pas dans ses œuvres : la veine nationale ne s'y manifestait pas »<sup>160</sup> et préfère citer dans leur langue originale, quelques vieilles ballades provençales, contes ou autres *Récits de nourrices* dont il vante la charité naïve : « Il faudrait que vous l'entendissiez chanter à pleine poitrine dans l'unique rue de quelque hameau solitaire, du côté de l'Estérel ou du Paillon, ou sous les bois d'oliviers du Cannet ou de Saint-Tropez »<sup>161</sup>. Et le comparatiste les confronte aux légendes des autres chauvières d'Europe, « à la teinte [...] morale, profonde et attristée » des chants danois et anglo-saxons, à « la nuance [...] dévote, audacieuse, ardente souvent féroce » des récits espagnols et catalans. Seule, « la France du centre en a peu ; elle seule est trop raisonnable » ; comme elle a besoin du conteur provençal ! : « Il ne pleure guère et ne subtilise point ; il va vite et court au but. Il est bref et coloré ». Subtile tentative pour introduire l'ancien fonds provençal dans le patrimoine national ; généreux effort pour réconcilier les *Franciots*<sup>162</sup> et ces vaincus que sont les Provençaux : « Car ce sont des

158. Au fauteuil d'Ampère, dans un dernier essai désespéré ; il écrit à Véron le 3 avril : « Il ne s'agit pas de servir ma vanité. Je m'en ris ; et trouve ce sentiment horriblement bête. Mais je vieillis et la chose elle-même est bien nécessaire, bien indispensable... Insistez sur le sérieux de mes travaux et sur les idées vraiment méditées et neuves, et sur la Conscience ».

159. *Op. cit.*, p. 290.

160. *Ibid.*

161. *Ibid.*

162. *L'homme de France, l'étranger*, dans *Revue des cours littéraires*, n° 20, 16 avril 1864, p. 247.

*vaincus*, il faut bien le dire, ces hommes du Midi qui ont non seulement ébauché, mais poussé à un point de perfection extraordinaire la première civilisation qu'ait eue la France. Quand nos aïeux, les gens du Nord, avaient à peine des huttes pour s'abriter, les Septimanes et les Aquitains construisaient des palais, des bains et des théâtres »<sup>163</sup>. Mais cette décadence médiévale de la Provence qui provoqua ce cri d'alarme du troubadour d'Agoult : « Provence, tu vas perdre ton nom ! »<sup>164</sup>, Chasles l'exprime prudemment : « Ils ont été vaincus, mais par eux-mêmes ; par les vices des républiques, par l'envie, par la jalouse, par les mêmes causes qui ont ruiné les cités libres de l'Italie. »<sup>165</sup> Sur le rôle centralisateur de la Révolution, il reste discret, mais les images parlent d'elles-mêmes et trahissent les sentiments ambigus du fils d'un conventionnel des plus purs, du fils d'un récicide : « Mais la Révolution s'annonçait en grondant. Bientôt se réalisa sur un plan et des idées géométriques, l'unité cadastrale de la France [...]. Des subdivisions abstraites découpaient le pays. Il fallait que la fraction germanique s'identifiât avec le morceau espagnol et le fragment italien ; tous ces antagonismes durent rayonner vers le centre et se mettre d'accord avec lui »<sup>166</sup>. A cause de cette centralisation bien accomplie « la décentralisation s'essaye, du moins en littérature »<sup>167</sup>, et Chasles fait confiance à la renaissance de la poésie provençale moderne, à ce « mouvement considérable des intelligences essayant de renouveler l'individualité littéraire du pays et de reconquérir la couronne des Troubadours »<sup>168</sup>.

A ses qualités d'historien, Chasles joint, on l'a dit, celles de linguiste et de comparatiste distingué en réalisant un exercice très moderne de parallèle entre *La cigale et la fourmi* de La Fontaine, expression d'une « finesse moitié champenoise, moitié parisienne » et un vieux conte provençal, la *Fourmiguelo*, tout gracieux de ses diminutifs ingénus, dont la moralité

163. *Ibid.*

164. Cité par Chasles, *ibid.*, p. 248.

165. *Ibid.*, p. 247.

166. *Ibid.*

167. Préparation de cours manuscrite. *Op. cit.*, Archives Chasles.

168. *Ibid.*

supérieure est infiniment plus charitable : « Mais pendant la lutte engagée [avec le chat], voici notre cigale qui prend sur son dos la fourmi. L'amitié est plus forte que toutes les forces qui s'entre-détruisent. Fourmi et cigale, l'une portant l'autre, s'en allèrent joyeuses et arrivèrent à Jérusalem »<sup>169</sup>. A côté de La Fontaine, poète cruel des « exquis et des civilisés », Chasles découvre en Provence la force des naïfs !

Et la conclusion de ce dernier cours sur le Midi, est l'œuvre d'un philosophe qui, sachant remettre la Provence à sa place dans le contexte européen, lui donne sa véritable valeur, loin des prises de position partisanes ou du sentiment méprisant de l'exotisme : « On y trouve gaieté, raillerie, vigueur mordante, allusions souvent médisantes ; amour de l'hospitalité et de la charité, deux vertus connexes et primitives ; instinct prompt et sûr de la mélodie et du rythme ; goût des couleurs fortes jetées lestement sur la toile ; point de métaphysique, point de sensiblerie, peu de longueurs ; une dévotion riante, sans ombre de scepticisme ou d'examen ; enfin une rusticité qui n'est point grossière, mais vigoureuse et qui oscille entre le sentiment plastique des Italiens, la fermeté catalane et l'héroïque ardeur espagnol »<sup>170</sup>. Dans la préparation de son cours pour le 24 mai 1864 sur « l'esthétique des arts », Chasles élargissant son propos, oppose une fois de plus le Nord et le Midi, opposition sans cesse enrichissante, fondement et litanie de son enseignement :

« Le Midi commence et fixe la vie.  
Le Nord combat et passionne la vie.  
Le Midi est unitaire et exclusif.  
Le Nord est varié et individuel. »<sup>171</sup>

Alors, sous l'œil perspicace mais rigoureux de l'historien, Gelu retrouve aussi sa place et il ne faut point s'étonner de voir la gloire parisienne du Marseillais en rester là. Chasles a respecté suffisamment l'individu pour juger qu'il n'était pas de ceux que l'on exhibe dans les salons ; d'autre part,

169. *Revue des cours littéraires*, n° 23, 7 mai 1864, p. 291.

170. *Ibid.*, p. 293.

171. Archives Chasles. Brouillon manuscrit, Cours au Collège de France, leçon du 24 mai 1864.

la hauteur de ses vues lui interdit le culte d'une personnalité, d'une caractéristique régionales. C'est pourquoi, dans une lettre adressée probablement à Mouttet, il affirmait : « Le livre de V. Gelu (Dictionnaire)<sup>172</sup> ne serait ni aussi utile ni aussi facile à placer qu'une *Histoire des dialectes de Provence avec les nuances et les diversités de grammaire, de prononciation, etc.* »<sup>173</sup>

Il ne faut point en conclure que la Provence a été pour Chasles une toquade, comme Jasmin l'a peut-être été pour Sainte-Beuve montreur de provinciaux dans les salons ; lors de ses fréquents séjours sur le littoral méditerranéen — le *Journal* fait encore état d'un voyage à Menton du 9 au 21 décembre 1864 — Chasles a aussi goûté « les solitudes du bord du Var, les hameaux gênois, les jardins des environs de Grasse, la Camargue, Marseille, Nîmes et surtout Arles »<sup>174</sup>, et avoué une fois de plus « la profonde admiration [que lui] ont inspirée et la nature et les hommes »<sup>175</sup>. Sa correspondance et son *Journal* nous le montrent « courant dans ce pays très curieux » depuis 1860, tantôt à Eze, Menton et Vintimille, tantôt aux confins du Var. Il écrit à Véron le 3 avril 1864 : « Je cours ça et là, le carnier sur l'épaule, de Grasse à Vintimiglia, de Cimiez<sup>176</sup> à l'Estérel. [...] J'ai couché dans une colonie sarrazine (réelle), qui date du xi<sup>e</sup> siècle et qui a nom *Tanneron*<sup>176</sup> ». Infatigable découvreur d'images, il collectionne aussi tous les ouvrages récents sur la région et réclame par exemple à Véron les *Stations hyvernales...*<sup>177</sup> d'Elisée Reclus. Au début de l'année suivante, il se trouve les 27 et 28 février 1865 au carnaval de San Remo et s'y écrie : « Paris vous fatigue-t-il ? Allez essayer les joies de San Remo et Taggia ! Ce sont peut-être les jours les plus pittoresques de ma vie, ceux que j'y ai passés ! » Point de divertissement pour touriste dans ce carnaval, mais, pour Chasles, la possibilité « d'entrer ainsi par les bas-côtés et les côtés populaires de la vie dans le monde italien du Moyen Age ». Car c'est l'humaniste que ce

172. Nos recherches sur ce projet de Gelu n'ont pas abouti.

173. Lettre du 24 avril 1864 ; collection personnelle de M. Cl. Pichoïs.

174. *Ibid.*

175. Hauteur au nord de Nice célèbre pour ses arènes et vestiges romains.

176. Montagne à l'ouest de Cannes célèbre actuellement pour ses mimosas.

177. *Op. cit.*, voir p. 16, note 88.

mélange de splendeur et de crasse transporte : « Dans ces villes les plus naturellement dramatiques du monde, circulent des populations douces, amères et sans besoins » ; et le savant qui étudie d'ouest en est la progression des types méditerranéens : « Depuis Marseille vous voyez progressivement s'amollir le langage et s'adoucir les figures, le puissant Marseillais faire place au Toulonnais plus paisible, au Hyerrois [sic] plus indolent, au Nisard [sic] encore plus suave et enfin s'atténuer vers Savone et Gênes. » Cependant il loue, par ailleurs, le caractère tonifiant et vivifiant de la mer et de ses « grands travaux » qui font de tous les pêcheurs de la Méditerranée des êtres « magnifiques » et des femmes italiennes, vieilles ou jeunes, des symboles de santé et de fierté. Parfois l'attention de l'ethnologue se fait cruelle et rejoint le mépris inconscient de l'ethnologue : « Ici les vieilles sont splendides. Le blanc mat des cheveux tombe en crins rugueux autour de couss hâlés qui n'ont pas plus de rides que le visage. Pourquoi des rides ? Cela n'a jamais pensé ; et les rides sont les sillons de la pensée traversant la vie ». Malgré des affirmations de ce genre, il va garder quelques-uns de ses amis provençaux : peut-être est-ce Mouttet qui, en 1870, fait obtenir des subsides à M<sup>me</sup> Chasles retenue en Italie<sup>178</sup> ? De même les lettres de Georg Brandes<sup>179</sup> attestent la présence, le 15 juin 1870, dans le salon de Meudon, petite localité proche de Paris où Chasles s'était fait construire une magnifique villa flanquée d'une grosse tour-bibliothèque<sup>180</sup>, de nombreux visiteurs parmi lesquels « le littérateur provençal Monthey, l'éudit Beauzère... ». Enfin, Louis de Laincel, qui continuait sa croisade pour la Provence, va revenir à la charge en souhaitant que Chasles renouvelât pour quelques poètes languedociens méconnus la présentation indépendante qu'il avait faite de Gelu. Percevant que Chasles est, au fond de lui-même, opposé à une francisation du dialecte provençal par les félibres, il lui propose d'étudier

178. D'après une lettre vendue sur catalogue que nous n'avons pu consulter en entier.

179. *Breve til Hjemmet 1870-1871 udgivet af Alf Hjorth-Moritzen*, Copenhague, 1938.

180. Il avait besoin de place pour abriter les quarante mille volumes de sa collection !

Antoine Bigot<sup>181</sup>, poète-cabaretier nîmois, Pierre Belot<sup>182</sup>, Gustave Bénidit<sup>183</sup>, « car c'est encore dans leurs livres qu'il faut voir, étudier la vraie langue provençale, et la verve et l'entrain méridionaux, si éloignés de la manière tourmentée, élégiaque de Mistral »<sup>184</sup>. Il lui envoie, en guise de documentation, un exemplaire des *Bourgadieiro*, en insistant sur l'indépendance fière de cet autre Gelu qui, « dédaigneux de ceux qui ne comprennent pas sa langue, n'a pas jugé à propos d'accompagner son œuvre d'une traduction »<sup>185</sup>; et, subtil flatteur, « ce serait pour vous, dit-il, un objet d'études et de comparaisons très utile tandis que Mistral va publier de nouveau son *Calendau*, avec traduction bien entendu, pour la plus grande commodité des critiques parisiens ». Sans tenir compte du silence de Chasles, il tentera, inlassable, la même manœuvre deux ans plus tard, en lui offrant les *Légendes provençales* du Nîmois Jules Canonge<sup>186</sup> sans oublier d'égratigner encore Mistral au passage : « Quant au langage vous trouverez une différence considérable entre celui qu'emploie M. Jules Canonge, et celui de Frédéric Mistral. L'un se sert à peu près exclusivement du languedocien tel qu'on le parle à Nîmes et dans ses environs, l'autre a recours à des archaïsmes et à des emprunts dans tous les dialectes du Midi. Or il vous sera facile de constater que le languedocien n'est point au-dessous de la langue artificielle »<sup>187</sup>. Mais il ne semble pas que Chasles ait saisi la perche tendue, et prudemment il n'a pas pris parti comme Laincel l'aurait souhaité. Intelligence éclairée ou manque de courage — nous nous poserons la question en plus d'une circonstance — il analysera sans passion la polémique entre

181. Auteur des *Bourgadieiro* (1862) dans lesquels Louis de Laincel loua « la langue provençale dépouillée des artifices et des archaïsmes dont l'affublent Mistral et les Félibres ses collègues », dans *L'Union de l'Ouest*, mai 1864.

182. Poète et musicien marseillais dont l'œuvre complète parut en 1841, en 3 vol. Il dirigea, avec le feuilletoniste Joseph Méry, *Le Tambourinaire*, *Le Ménestrel* et *Le Descaladaire*.

183. Conte et chanteur marseillais, créateur de Chichoïs.

184. Archives Chasles, « Lettres à Chasles ». Lettre de Louis de Laincel à Chasles. Paris, 22 novembre 1866.

185. Mais Chasles lit-il le provençal dans le texte ?

186. Marseille, 1862.

187. Archives Chasles, « Lettres à Chasles ». Lettre du 5 mars 1866.

félibres et troubaires dans son article aux *Débats*<sup>188</sup>; opposant sans les juger la littérature savante de Mistral aux cris authentiques d'un Gelu, peut-être sait-il inconsciemment que la postérité ne retiendra pas ce mouvement fragile de la culture provinciale au profit d'une vision élaborée par l'art et la volonté de prouver. Honnêtement pourtant, il s'interroge: « Comment prononcer? Comment écrire? Personne ne s'accorde. Chacun veut attirer à soi comme au centre. MM. de Laincel, Artaud et Dupuy se sont armés contre le Félibrige. L'œuvre de Mistral est un effort et très noble et très puissant pour ramener l'union et l'ordre dans les dissonances provençales. C'est une œuvre savante, non ingénue. Walter Scott a réuni et groupé les teintes prêtes à disparaître de la vie écossaise. De même l'auteur de *Mirèio* a groupé et réuni les nuances et les souvenirs des mœurs méridionales. Dans quelque langue qu'il ait écrit, ce qu'il fait restera »<sup>189</sup>. De plus, Chasles pressent que prendre parti le vouera à quelque haine de clocher, et toute sa vie il préférera souffrir dans un splendide isolement de n'être soutenu par aucune faction. Et voici un exemple des dilemmes qu'il rencontrera: « Le beau et curieux livre que l'on écrirait sur la Provence moderne et sur le Languedoc, au point de vue littéraire. On serait sûr d'avoir beaucoup d'ennemis. Le Languedoc ne pardonnerait point les louanges données à Mistral qui est de Mayanne [sic]; et les Félibres d'Avignon ne seraient pas satisfaits des éloges accordés à Jasmin et aux Agenois. Le vieil esprit des municipalités s'est infusé dans le mouvement littéraire de la Provence, et personne ne ferait cette histoire, sans s'exposer à mille récriminations et à mille haines »<sup>190</sup>. S'engage qui veut! L'intérêt porté par Chasles à la Provence n'est pas d'ordre passionnel: il provient, on l'a vu, de sources plus sûres; le détachement et la compétence du pédagogue feront le reste. L'intellectuel a voulu prendre quelque distance par rapport à ce qui n'aurait pu être qu'une mode fugace, tout en consacrant son savoir à l'historique et à l'exégèse du mouvement occitan; l'homme sensible a éprouvé un

188. Une partie du manuscrit se trouve dans les Archives Chasles.

189. Brouillon manuscrit d'article « Variétés. De quelques ouvrages nouveaux et des signes du temps ».

190. *Ibid.*

enthousiasme sincère — à un moment de sa vie où cette renaissance provençale coïncidait avec un besoin personnel de renouveau — pour la nature ou le tempérament provençal, en conformité avec son caractère fier et indépendant ; mais l'érudit qui se veut aussi l'interprète de l'actualité a tôt fait de se tourner vers d'autres modes d'expression littéraire contemporains. A lui la jeune littérature américaine — avec ses articles sur Melville et Longfellow — et les charmes de l'art en Haïti ! Rendons grâces cependant à cet homme sans cesse sollicité par les jeunes talents<sup>191</sup> et par l'actualité littéraire, tourmenté par les échéances des revues et les tentations des politiques, d'avoir pris le temps et le courage de porter un jugement honnête et chaleureux sur le pur Victor Gelu !

Michèle MERCATI-BRISSET.

191. Sur les relations de Chasles avec les jeunes écrivains de son temps, consulter l'article de Claude Pichois, *Philarète Chasles et le milieu de la jeune littérature*, dans *Missions et démarches de la critique*, Mélanges offerts au professeur J.-A. Vier, Publ. de l'Université de Haute-Bretagne, t. II, 1973.